

La visite du « Bordeaux nègre » avec l'association « Mémoires et partages ».



Des connaissances historiques, pour des enjeux citoyens.

Nous avons parcouru Bordeaux en nous arrêtant dans six lieux emblématiques de l'histoire de la ville au XVIIIe siècle. Ces six étapes représentaient aussi l'histoire de l'esclavage, de la capture à la liberté.

Mme Bossis

Le récit de la visite, par Lucas Herrero et Mathis
Codognotto.

Étape 1 : l'emprisonnement (le fort du Hâ)

Étape 2 : le voyage (rue Arnaud Miqueu)

Étape 3 : les plantations (place de la Bourse)

Étape 4 : la résistance (rue Saige)

Étape 5 : le métissage (Grand Théâtre)

Étape 6 : l'abolition (place des Quinconces)

Étape 1 : l'emprisonnement (le fort du Hâ)

Nous avons rencontré notre guide, Monsieur **Karfa Diallo**, devant les deux tours du **Fort du Hâ**, derniers vestiges du fort monumental élevé au XVe siècle à Bordeaux. En lieu et place se trouvent aujourd'hui l'École Nationale de la Magistrature et le Tribunal de Grande Instance, mais ce monument fut jadis le Château du Hâ dont la construction fut commandée par Charles VII en 1453 après la reprise de la ville aux Anglais. Associée à la construction du Château Trompette, le Fort du Hâ devait protéger Bordeaux de toute nouvelle incursion anglaise. Au fil des années, alors que vers 1730 une **prison** y est ajoutée, le Fort du Hâ aura de nombreuses fonctions mais c'est la prison que nous retiendrons pour notre sujet.

Il s'agit en effet de la première des **six étapes** qui ont rythmé notre après-midi dans le Bordeaux du XVIIIème siècle. Monsieur Diallo nous explique que **c'est dans ce fort que les premiers habitants noirs de Bordeaux pouvaient être enfermés**. Même si l'esclavage était interdit en France, certains bourgeois ou aristocrates n'hésitaient pas à ramener des esclaves à leur service. Certains y étaient également jetés pour être envoyés dans les plantations françaises en Amérique. Au XVIIIe siècle, il y avait 4 000 descendants d'Africains à Bordeaux, parmi lesquels des esclaves.

*"Et il y avait même une **police des Noirs**, précise Karfa Diallo qui appréhendaient ceux qui vagabondaient."*



Aujourd'hui, une place est construite au pied du Fort du Hâ et est baptisée «Parvis des Droits de L'Homme », comme pour y rétablir une justice suite au passé de cet ancien port négrier que fût la ville de Bordeaux. Une plaque au sol rappelle le passé, la Déclaration des Droits de l'Homme y est gravée sur une dizaine de mètres.

Étape 2 : le voyage (rue Arnaud Miqueu)

Nous nous sommes ensuite dirigés vers notre deuxième étape, **Rue Arnaud Miqueu** jusqu'au « Couvent de la Merci ». « *Ici, c'est la construction du racisme*, nous commente Monsieur Diallo, « *les Bordelais venaient racheter la liberté des esclaves blancs et chrétiens* ». Ce lieu était effectivement **un couvent, où les religieux négociaient le rachat des esclaves blancs qui étaient séquestrés dans d'autres pays.**

Par la suite, Monsieur Diallo nous a expliqué le rôle des navires marchands, comme *Le Patriote*. Ce sont des navires au cœur du **commerce triangulaire**, avec leurs **armateurs** (comme François Bonnaffé). Les navires étaient remplis de fond en comble pour qu'un maximum de personnes arrivent à destination. Le navire négrier *Le Patriote*, armé par les frères Journu, quitta la Gironde le 10 octobre 1788 pour les Seychelles, Pondichéry, l'île de France, l'île Bourbon, le Cap de Bonne-Espérance, l'île de l'Ascension et les Antilles. Le navire avait embarqué 216 **esclaves**. 61 décès sont relatés pendant la traversée. 150 Noirs furent vendus dont 14 au Cap de Bonne-Espérance et les autres à la Martinique et à Saint-Domingue.

Rue Arnaud Miqueu
aujourd'hui où se
trouvait le couvent
de la Merci.



Étape 3 : les plantations (place de la Bourse)

Monsieur Diallo nous a ensuite conduit vers la **Place de la Bourse**, un des lieux les plus importants du « *Bordeaux nègre* », car au XVIIIe siècle, cette place était centrale dans le port de Bordeaux.

Sur la gauche, les autorités contrôlaient toutes les marchandises une par une (c'est l'actuel **musée des Douanes**). Monsieur Diallo nous a également expliqué que grâce à l'argent provenant des **plantations** coloniales et du commerce triangulaire, les armateurs participaient à la décoration de la place, en achetant des **mascarons**, qui coûtaient très cher (ce sont des décorations qui représentent parfois des visages d'esclaves). Il nous a dit que nous ne pouvions pas faire autrement que d'avoir des plantations, car en France, les produits exotiques ne poussent pas (sucre, café, coton,...). C'est de la Place de la Bourse que «*les bateaux partaient dans l'allégresse, à 75 % pour **Saint-Domingue, ex-Haïti***», chargés entre autres de denrées alimentaires, d'armes qui une fois arrivées à bon port étaient remplacées par des esclaves destinés vers l'Amérique.

La place de la Bourse aujourd'hui, vue depuis le miroir d'eau :



Étape 4 : la résistance (rue Saige)

M. **Saige** est le maire de Bordeaux de 1790 à 1793. Il n'est pas armateur, même s'il est issu d'une célèbre famille ayant pratiqué la traite négrière. C'est le cas d'autres personnes à Bordeaux qui ont également des **rues à leur nom**, alors qu'ils **participé à la traite négrière**. Devrions-nous retirer les plaques de rues à leurs noms ? Y apposer une explication pour informer les habitants de Bordeaux aujourd'hui et ainsi participer au devoir de mémoire ?

(Pour l'instant la mairie de Bordeaux refuse de mettre des plaques explicatives pour les grands noms dont la fortune s'est faite en partie grâce à l'esclavage. Mme Bossis)



Étape 5 : le métissage (Grand Théâtre)

Au XVIIIe siècle, les personnes de couleurs différentes ont le droit de se marier, quel que soit le statut (maître, esclave) ; leurs enfants sont **métis**. L'esclave mariée à son maître est automatiquement **affranchie** et devient libre, tout comme les enfants métis de cette union. Les esclaves affranchis et les métis libres ont le droit de posséder des terres et des esclaves.

Au XVIIIe siècle, pour désigner un métis on utilise le mot « **mulâtre** » ce qui est très péjoratif car cela fait référence au croisement entre un cheval et un âne.

Le **métissage culturel** a permis la naissance de grands mouvements artistiques, musicaux par exemple, comme le jazz, le reggae, le gospel. C'est pourquoi nous nous arrêtons devant le Grand Théâtre, construit à la fin du XVIIIe siècle et fréquenté par les grands bourgeois bordelais, armateurs et marchands.

Le Grand Théâtre aujourd'hui :



Étape 6 : l'abolition (place des Quinconces)

L'abolition de l'esclavage est déclarée une première fois le 4 février **1794** pendant la **Révolution**. La **Colonne des Girondins** érigée sur la place des Quinconces au XIXe siècle porte les noms des députés Girondins qui ont lutté pour cette abolition.

Mais Napoléon remet en place l'esclavage le 20 mai 1802 pendant la guerre d'indépendance de Saint-Domingue.

Il faut attendre le **27 avril 1848** pour que l'esclavage soit **définitivement aboli**.

La Colonne des Girondins
aujourd'hui



Lucas Herrero, Mathis Codognotto